

---

**Compte rendu**  
**Forum de discussion**  
**ReMIXer la CITÉ,**  
la participation citoyenne des  
jeunes Québécois issus de  
l'immigration et des minorités  
visibles

**PROPOS**

Juillet 2004

---

Conseil permanent de la jeunesse

La collection « Propos » du Conseil permanent de la jeunesse est une tribune ouverte à l'expression des différents points de vue sur des enjeux importants pour la jeunesse et la société québécoise.

Les textes publiés dans cette collection ne représentent pas la ou les positions du Conseil permanent de la jeunesse.

Leur reproduction est autorisée à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

### **Comité organisateur du forum de discussion**

Geneviève Baril, vice-présidente du Conseil permanent de la jeunesse (CPJ)  
Patricia Rimok, présidente du Conseil des relations interculturelles (CRI)

Georges Lemieux, agent de recherche, CPJ  
Roger Mikaba, agent de recherche, CRI  
Claude Thibault, chargé de projet relations avec le milieu, CRI  
Frédéric Tremblay, agent d'information, CPJ

### **Panel**

Tania C. Best, coordonnatrice, Black Community Ressource Center  
Peter Flegel, président de Jeunesse noire en action (Black Youth in Action)  
Christian Giguère, directeur général, Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté (CDEC)  
Akos Verboczy, chargé de projet au Forum jeunesse de l'Île de Montréal et commissaire à la Commission scolaire de Montréal (CSDM)

### **Maître de cérémonie**

Mahalia Verna

### **Synthèse, rédaction et traduction de l'anglais**

Georges Lemieux

### **Avertissement**

Sauf dans les cas où le genre est mentionné de façon explicite, le masculin est utilisé dans ce texte comme représentant les deux sexes, sans discrimination à l'égard des hommes et des femmes.

Cette publication a été produite par le  
**Conseil permanent de la jeunesse**  
12, rue Sainte-Anne, 2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 3X2

© Gouvernement du Québec  
Dépôt légal – 2004  
Bibliothèque nationale du Québec  
**ISBN 2-550-42852-2**

## Remerciements

Le Conseil permanent de la jeunesse et le Conseil des relations interculturelles ont organisé conjointement le 20 mars 2004 un forum de discussion sur la participation citoyenne des jeunes Québécois d'origine ethnoculturelle, « Remixer la cité ». Les deux conseils tiennent à remercier près de cent cinquante participants, jeunes, représentantes et représentants des organismes jeunesse et des organismes ethnoculturels qui y ont participé. Un merci bien spécial est adressé aux participants du Rendez-vous international des jeunes de 2004. Venus de l'Algérie, de la Belgique, du Canada, de la France, du Liban, du Maroc, du Québec et du Sénégal : leur contribution à ce forum de discussion a été inestimable.

Le Conseil permanent de la jeunesse et le Conseil des relations interculturelles, en plus du soutien de leur personnel et de leurs membres, ont également bénéficié de l'appui de l'organisation de l'édition 2004 de la Semaine d'actions contre le racisme.

Enfin, les Conseils tiennent à remercier les quatre panélistes qui ont gracieusement accepté de partager leurs expériences et leurs opinions à propos de la participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles: Tania C. Best, Peter Flegel, Christian Giguère et Akos Verboczy. Merci également à Mahalia Verna qui a animé ce forum.

À toutes et à tous, mille fois merci!



## Table des matières

<b>MISE EN CONTEXTE et DÉROULEMENT DU FORUM</b>	<b>7</b>
<b>1. DEUX REGARDS SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE DE LA JEUNESSE QUÉBÉCOISE</b>	<b>9</b>
Geneviève Baril, vice-présidente du CPJ : Le mouvement jeunesse et les principales instances de concertation de la jeunesse québécoise.	<b>9</b>
Patricia Rimok, présidente du Conseil des relations interculturelles : Le mouvement jeunesse et les minorités ethnoculturelles ou visibles.	<b>13</b>
<b>2. TRAJECTOIRES DES PANÉLISTES</b>	<b>15</b>
Tania C. Best, coordonnatrice au <i>Black Community Resource Center</i>	<b>15</b>
Peter Flegel, directeur de Jeunesse noire en action	<b>15</b>
Christian Giguère, directeur général du Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté (CDEC)	<b>16</b>
Akos Verboczy, chargé de projet au Forum jeunesse de l'Île de Montréal et commissaire à la Commission scolaire de Montréal (CSDM)	<b>16</b>
Commentaires, questions des participants et réponses des panélistes	<b>17</b>
<b>3. LES OBSTACLES À LA PARTICIPATION CITOYENNE</b>	<b>21</b>
Commentaires, questions des participants et réponses des panélistes	<b>23</b>
<b>4. LES PISTES DE SOLUTION</b>	<b>25</b>
Pistes de solution et commentaires par les participants au forum de discussion	<b>27</b>
<b>LISTE DES PARTICIPANTS AU FORUM DE DISCUSSION</b>	<b>31</b>



## **Mise en contexte**

Le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) et le Conseil des relations interculturelles (CRI) ont lancé, le samedi 20 mars 2004, le rapport de recherche REMIXER LA CITÉ, portant sur les obstacles à la participation citoyenne des jeunes Québécois (es) de 15 à 29 ans, issus de l'immigration et des minorités visibles. À la suite de ce lancement, un forum de discussion a été tenu afin d'approfondir les constats posés par le rapport de recherche et d'esquisser des pistes de solution.

Cet événement a eu lieu au Centre Saint-Pierre à Montréal, dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme et du Rendez-vous international des jeunes organisé par Images interculturelles en collaboration avec l'Agence intergouvernementale pour la Francophonie, l'Office franco-québécois pour la jeunesse, l'Agence Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse et l'Office Québec - Amériques pour la jeunesse.

## **Déroulement du forum**

Le forum de discussion a débuté en fin d'avant-midi avec les présentations de la vice-présidente du CPJ, Geneviève Baril, et de la présidente du CRI, Patricia Rimok. Elles ont toutes deux présenté leur vision de la participation citoyenne des jeunes Québécois. Mme Baril a traité des organisations nationales de la jeunesse québécoise tandis que Mme Rimok s'est intéressée aux organismes des minorités ethnoculturelles ou visibles.

Après le dîner, le forum a pris la forme d'un échange entre quatre panélistes invités (Tania C. Best, Peter Flegel, Christian Giguère et Akos Verboczy) et les participants, sous la supervision de Mahalia Verna, qui a joué le rôle de maître de cérémonie. Les discussions ont porté sur trois thèmes: le parcours d'implication, les obstacles et les pistes de solution.

Les échanges ont majoritairement été tenus en français, mais les panélistes ainsi que les participants se sont aussi exprimés en anglais. Ces propos ont été traduits dans le présent compte rendu.

Près de cent cinquante personnes, en grande majorité des jeunes d'ici et d'ailleurs, ont assisté à cet événement.





## 1. Deux regards sur la participation citoyenne de la jeunesse québécoise

### **Geneviève Baril, vice-présidente du Conseil permanent de la jeunesse. Le mouvement jeunesse et les principales instances de concertation de la jeunesse québécoise.**

La vice-présidente du Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) précise tout d'abord qu'elle s'exprime à titre personnel. Ainsi, les opinions qu'elle émettra dans le cadre de cette présentation ne reflètent pas les prises de position du CPJ. Geneviève Baril présente d'abord son propre cheminement. Elle s'est impliquée au conseil des élèves de son école secondaire, puis à l'Association générale des étudiants du cégep de Trois-Rivières, à la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) où elle a notamment été présidente. C'est à ce titre qu'elle a participé au Sommet du Québec et de la jeunesse en février 2000.

Cette expérience lui a permis de poursuivre son implication, notamment comme vice-présidente du Fonds Jeunesse Québec et vice-présidente du Conseil permanent de la jeunesse. Son poste au CPJ lui a permis de siéger au sein de divers conseils d'administration d'organismes jeunesse.

### **Le mouvement jeunesse au Québec vu par une jeune majoritaire impliquée**

Geneviève Baril précise d'abord que l'objectif de son intervention aujourd'hui n'est pas de définir ce qu'est l'ensemble du mouvement jeunesse au Québec. Elle se limitera aux organisations nationales de la jeunesse québécoise, qui constituent selon elle des lieux d'influence privilégiés sur le plan jeunesse au sein de la société québécoise. Ces organisations servent aussi de tremplin à bon nombre de jeunes Québécois qui s'y impliquent.

### **Premièrement, définir l'expression « organisations nationales de la jeunesse québécoise ».**

La très grande majorité de ces organisations a en commun, notamment :

- Le fait **jeunesse** : c'est-à-dire que certaines sont composées de jeunes ou bien leurs actions visent des jeunes ;
- Le **corporatisme** : c'est-à-dire qu'elles ont pour fonction de représenter, de défendre et de promouvoir les droits et les intérêts de leurs membres ;
- La **représentation nationale** : c'est-à-dire qu'elles agissent principalement sur la scène publique et politique québécoise .

La vice-présidente du CPJ présente un tableau regroupant les principales organisations nationales de la jeunesse québécoise, classées en fonction des catégories de jeunes qu'elles représentent. En jetant un coup d'œil rapide à cette liste, on constate qu'aucune ne représente, ne défend ou ne promeut les droits et les intérêts des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles.

Cela ne veut pas dire qu'il n'existe aucun groupe jeune des communautés ethnoculturelles, mais plutôt qu'aucun n'agit activement sur la scène politique québécoise. Quelles conséquences cela peut-il avoir ? Si les organisations jeunesse n'avaient aucune influence, cela ne serait pas bien

grave. Mais la vice-présidente du CPJ soutient le contraire : elle considère que les organisations nationales de la jeunesse québécoise parviennent à influencer le débat public et politique en orientant à leur mesure les prises de décision qui affectent le devenir de la société québécoise, et plus particulièrement celles concernant la jeunesse au Québec. Elles constituent les interlocuteurs du gouvernement du Québec en matière de jeunesse, elles établissent des partenariats avec d'autres organisations de la société civile, elles sont connues des médias, la population connaît leurs préoccupations et elles obtiennent des gains tangibles pour leurs membres.

Elle propose par la suite d'illustrer cette influence en prenant pour exemple le Sommet du Québec et de la jeunesse de février 2000.

### **Le Sommet du Québec et de la jeunesse**

Le SQJ a été présidé par le premier ministre du Québec<sup>1</sup>. Des représentants du gouvernement et de l'opposition y ont assisté, ainsi que les principaux acteurs de la société civile (organisations patronales, syndicales, communautaires, féministes, régionales, etc.). Les principales organisations nationales de la jeunesse québécoise et « Concertation jeunesse »<sup>2</sup> étaient aussi présentes au tour de la table. Au total, 78 personnes ont participé au huis clos du Sommet. À cela il faut ajouter huit participants jeunes par région administrative qui ont assisté aux débats à titre d'observateurs. Les chaînes d'information en continu (RDI, LCN) et les autres médias ont couvert l'ensemble de l'événement.

Il y a eu plusieurs retombées fort concrètes, inscrites dans la « *Déclaration commune faisant état des consensus dégagés par les participants associés au Sommet du Québec et de la jeunesse* »<sup>3</sup>. En trois ans, le gouvernement a investi plus de 2,3 milliards de dollars pour réaliser ses engagements. Le « Comité de suivi des engagements du Sommet du Québec et de la jeunesse », composé des principales organisations nationales de la jeunesse québécoise, fut également formé.

Les organisations nationales de la jeunesse québécoise ont établi de solides partenariats entre elles, qui perdurent toujours. Elles ont tissé des liens avec les autres acteurs influents de la société québécoise. Elles ont établi leur crédibilité auprès de ces derniers et auprès de la population.

### **Absence des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles**

Parce qu'aucune organisation nationale ne représente, ne défend et ne promeut spécifiquement les droits et les intérêts des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles, aucune n'a pu participer au SQJ et à ses suites.

---

<sup>1</sup> Voir le site Internet du Sommet: <http://www.mce.gouv.qc.ca/html/12071003.html>

<sup>2</sup> Formée de groupes syndicaux, patronaux, communautaires, environnementaux et étudiants, Concertation jeunesse était un regroupement qui assurait une meilleure coordination des groupes jeunes. Particulièrement active dans le cadre du Sommet du Québec et de la jeunesse, Concertation jeunesse a permis de tisser des liens entre les groupes et de partager des préoccupations communes. Voir : <http://www.csq.qc.net/fiche130/fiche1108.html>

<sup>3</sup> Notamment la promesse d'adopter une politique jeunesse, d'injecter un milliard de dollars dans le réseau d'éducation, la création d'un fonds de 240 millions pour les jeunes ainsi que la reconnaissance de l'action des Forums jeunesse régionaux.

Cette absence a eu une influence selon la vice-présidente du CPJ. Trois documents importants découlant des engagements du SQJ, auxquels les organisations nationales de la jeunesse québécoise ont été étroitement associées, peuvent le démontrer : la *Déclaration commune* des participants au SQJ, la *Politique québécoise de la jeunesse* du gouvernement du Québec et le *Plan d'action jeunesse 2002-2005* du gouvernement du Québec.

Dans ces trois documents, on effleure du bout des lèvres certaines préoccupations des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles. Quant aux actions concrètes, sur les 63 actions contenues dans le *Plan d'action jeunesse 2002-2005*, seulement une concerne les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles. Il s'agit d'« Élargir la Semaine d'action contre le racisme », soit d'étendre ses activités à d'autres villes que Montréal et Québec<sup>4</sup>. Geneviève Baril estime que la présence d'un regroupement de jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles aurait certainement permis plus d'avancées pour les dossiers des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles.

À l'inverse, les jeunes Autochtones ont été présents au Sommet du Québec et de la jeunesse. Ils ont obtenu l'engagement du gouvernement « que celui-ci soutienne la mise en place d'un regroupement de jeunes autochtones afin de favoriser les échanges entre les communautés et des occasions de rencontres avec les jeunes de tout le Québec »<sup>5</sup>. Cet engagement s'est concrétisé dans le *Plan d'action jeunesse 2002-2005* : le Secrétariat aux affaires autochtones s'est engagé à verser une subvention annuelle de 100 000\$ pour la durée du plan d'action afin de soutenir le Conseil des jeunes des Premières Nations du Québec et du Labrador<sup>6</sup>.

### **Les organisations nationales de la jeunesse québécoise servent de tremplin à bon nombre de jeunes Québécois qui s'y impliquent.**

Les jeunes qui s'y impliquent acquièrent des connaissances, transférables à d'autres implications éventuelles, relatives au fonctionnement des institutions démocratiques (élections, Assemblée nationale, commissions parlementaires, consultations publiques, fonction publique, partis politiques, etc.), aux divers lieux d'implication qui existent au sein de la société québécoise, au processus de concertation et de prises de décision, et finalement à une multitude d'enjeux sociétaux (éducation, marché du travail, famille, environnement, démographie, etc.).

De plus, leur passage au sein des organisations nationales de la jeunesse québécoise constitue une belle opportunité pour créer un réseau de contacts, que ce soit parmi la jeunesse, la société civile, les élus, les journalistes ou les chercheurs. Ainsi, il n'est pas rare que ces jeunes se retrouvent à moyen ou à long terme à des postes d'influence et de pouvoir au sein de la société québécoise. En ce sens, les leaders jeunes des organisations nationales de la jeunesse seront sans doute les leaders politiques de demain.

---

<sup>4</sup> GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Le Plan d'action jeunesse 2002-2005 : la jeunesse au cœur du Québec*, 2002, p. 31, 52 pages.

<sup>5</sup> GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Déclaration commune faisant état des consensus dégagés par les participants associés au Sommet du Québec et de la jeunesse*, 2000. (voir <http://www.mce.gouv.qc.ca/1/html/12015018.html>)

<sup>6</sup> GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Le Plan d'action jeunesse 2002-2005 : la jeunesse au cœur du Québec*, 2002, p. 30, 52 pages.

### **Conclusion**

Il apparaît primordial que les jeunes leaders issus de l’immigration et des minorités visibles puissent avoir une voix au sein des organisations nationales de la jeunesse québécoise, d’autant plus qu’ils représentent près de 20% de la population âgée de 15 à 30 ans.

Pour ce faire, la vice-présidente du CPJ soumet entre autres à ces jeunes leaders l’idée qu’ils se regroupent d’abord par communauté culturelle d’appartenance, si ce n’est pas déjà fait, et qu’ils mettent sur pied par la suite une organisation jeunesse nationale pour représenter, défendre et promouvoir les droits et les intérêts des jeunes issus de l’immigration et des minorités visibles.

Aussi, les jeunes leaders du Québec de toutes origines doivent développer et entretenir dès aujourd’hui un dialogue et une collaboration. Il en va selon elle de notre devenir collectif.

## **Patricia Rimok, présidente du Conseil des relations interculturelles. Le mouvement jeunesse et les minorités ethnoculturelles ou visibles.**

Patricia Rimok débute en présentant son parcours d'implication. Juive et Marocaine d'origine, sa famille est venue s'installer à Montréal alors qu'elle était âgée de 6 ans. La communauté juive montréalaise est majoritairement ashkénaze (d'Europe de l'Est), tandis qu'elle appartient à la communauté sépharade, d'Afrique du Nord. Elle a d'abord travaillé dans un journal communautaire, puis a œuvré dans le milieu des communications, avant de faire le saut en politique municipale.

La présidente du Conseil des relations interculturelles explique que les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles sont loin d'être aussi bien organisés que les organisations nationales jeunesse ne le sont, comme l'a démontré Geneviève Baril.

### **Le portrait organisationnel des associations de jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles « en construction ».**

Elle explique que les associations de jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles se constituent la plupart du temps à l'intérieur de leur communauté. Elles le font en épousant le cadre organisationnel existant de leur communauté, que ce soit le cadre social communautaire, sportif, culturel, économique ou médiatique.

La plupart du temps, ces associations jeunesse sont parrainées, ou même créées par le leadership adulte de la communauté dont elles sont issues. Ou encore, ce sont des associations rattachées à des institutions, que ces dernières soient de types scolaires, un organisme national ou international.

Elles se forment soit par la volonté des jeunes, pour répondre à des besoins ou par engagement envers une cause. Enfin, ces organisations sont marquées par une grande affinité de leurs participants, et souvent pour des causes internationales. Le contexte géopolitique est donc fort important.

### **Les communautés d'implantation plus ancienne**

Les communautés les plus organisées sont pour la plupart celles dont la présence au Québec est la plus ancienne. Ainsi, de 1961 à 1981, les communautés suivantes ont établi des organisations qui dans plusieurs cas sont toujours actives. Il s'agit des communautés :

- italiennes
- anglaises (irlandaises, écossaises)
- françaises
- polonaises (juives)
- allemandes
- grecques
- hongroises (juives)

- belges
- ukrainiennes
- portugaises
- haïtiennes
- libanaises
- vietnamiennes
- chinoises
- caraïbes

Les champs d'intérêt de ces communautés plus anciennes sont d'abord la vie sociale. Elles organisent des rencontres intra et intercommunautaires. Elles constituent des lieux de réseautage, et sont fort actives dans le domaine culturel, notamment la musique.

Leur compréhension de la participation citoyenne ressemble à celle de la majorité. La différence est toutefois par rapport à leur ouverture plus grande manifestée pour ce qui se passe ailleurs au Québec.

### **Les communautés d'implantation plus récente**

De 1981 à 2001, l'immigration a changé de visage au Québec. Ainsi, les nouveaux arrivants viennent principalement des régions suivantes :

- Amérique du Sud et centrale (communautés chiliennes, colombiennes, mexicaines, salvadoriennes)
- Europe de l'Est (communautés russes et roumaines)
- Afrique (communautés d'Afrique du Nord, camerounaises, rwandaises, congolaises, sénégalaises)
- Asie (communautés philippiennes, indiennes, cambodgiennes, sri-lankaises, pakistanaises, ou du Bangladesh)

Les champs d'intérêt de ces nouvelles communautés sont beaucoup moins connus. Cette situation justifie d'autant plus ce forum de discussion afin d'engager un rapprochement, conclut la présidente du Conseil des relations interculturelles.

## 2. Trajectoires des panélistes

Dans cette partie, les quatre panélistes font part de leur parcours, ainsi que la façon dont ils ont chacun été amenés à s'impliquer.

### **Tania C. Best, coordonnatrice au *Black Community Resource Center***

Tania C. Best explique qu'elle a commencé à s'impliquer en politique afin de lutter contre de nombreuses injustices dont elle a été témoin, à tous les niveaux. Le support des amis a été déterminant dans sa trajectoire, tant en l'éveillant à ce qui se passait autour d'elle qu'en l'encourageant à s'impliquer activement.

Les affaires autochtones l'ont d'abord intéressée plus particulièrement. Elle croit que les recommandations de la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones (Erasmus-Dussault) doivent être mises en application. Elle s'intéresse également aux questions touchant le logement social ainsi que le statut des immigrants et des réfugiés.

Elle a été bénévole dans différents comités au sein de sa communauté, aux élections fédérales de 2000 ainsi qu'avec le révérend Darryl Gray, lorsque des réfugiés ont bénéficié de son asile à l'*Union United Church*, une institution importante de la communauté noire montréalaise. Pour l'avenir, elle souhaite être candidate soit au palier fédéral ou encore provincial. Comme elle dit : « *Il n'y a pas de femme noire qui siège à l'Assemblée nationale !* »

### **Peter Flegel, directeur de *Jeunesse noire en action***

Né en Haïti, Peter Flegel est arrivé à Montréal à l'âge de 5 mois. Il a été adopté par des parents Anglo-Montréalais, très militants. Son entrée dans le système scolaire québécois a été pour lui un traumatisme : à cause de la couleur de sa peau, les autres enfants avaient peur de lui.

L'expérience du racisme l'a emmené à s'intéresser à l'histoire des Noirs, à leur apport aux différentes civilisations. Son implication a commencé à l'adolescence, au sein de son église, puis dans différents organismes luttant pour les droits des Noirs et contre le racisme. Un peu plus tard, il a réalisé qu'il était un homme gay. Pour être conséquent avec lui-même, il a décidé d'intégrer cette facette de son identité dans sa vie de militant. Il a donc décidé de s'impliquer afin de lutter contre les préjugés envers les homosexuels, particulièrement au sein de la communauté noire. Ceci l'a par la suite entraîné à s'intéresser à la condition féminine, à la violence conjugale, ainsi qu'à d'autres questions sociales qui concernent les communautés culturelles.

Fort de ce bagage, il a participé à la mise sur pied de l'organisme *Jeunesse noire en action*, qui lui a permis d'élargir ses horizons ainsi que de faire des contacts au niveau politique, tant ici qu'au niveau international, de même qu'au niveau syndical. Cette expérience lui a fait réaliser que même s'il était jeune, Noir et gay, ce n'étaient pas des obstacles pour lui. Il a été capable d'avoir un impact sur la société québécoise, canadienne et ailleurs dans le monde. Son objectif est maintenant de partager ses contacts et ses réseaux avec d'autres jeunes Noirs afin qu'eux aussi

puissent s'intégrer à la société québécoise et canadienne, parce que même quand on est immigrant, il est possible de façonner cette société: « *C'est très important de reconnaître que nous faisons partie aussi de la société québécoise et qu'on a un travail à faire au niveau de cette intégration.* »

### **Christian Giguère, directeur général du Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté (CDEC)**

Pour Christian Giguère, l'implication citoyenne comporte avant tout une dimension individuelle. Ce qui motive chacun, c'est d'abord le besoin personnel de s'impliquer, l'intérêt pour l'implication. Mais la motivation personnelle ne suffit cependant pas : l'implication n'est pas seulement un acte solitaire. Ainsi, selon lui, tant les besoins personnels que l'intérêt général de la société sont des raisons de s'impliquer.

Dans son cas, ce furent indirectement ses parents qui l'ont poussé à s'impliquer. Dans le contexte du début des années 1980 où il a grandi, les coupures dans les services publics et la déprime post-référendaire ont démotivé ses parents, qui œuvraient dans l'enseignement. Face à cette situation, il a senti un besoin propre à la plupart des adolescents : celui de contredire ses parents. Il a donc décidé d'essayer de comprendre ce qui se passait, et s'est intéressé de plus en plus à la politique, alors que ses parents s'en éloignaient. Plus tard, il s'est impliqué au cégep et à l'université dans les associations étudiantes. C'est à l'université qu'il a découvert une passion pour la philosophie et les principes d'une société démocratique moderne qui veut relever le défi du pluralisme. Dans le contexte moderne d'ouverture à la diversité, Christian Giguère considère qu'il faut que les jeunes redéfinissent ce qu'est le Québec.

Mais la philosophie politique a aussi un aspect pratique : c'est pourquoi il a fondé le *Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté* (CDEC), voué à la recherche et au développement de l'éducation à la citoyenneté. Ce centre a pour mission d'offrir aux écoles et aux enseignants des ressources afin de mettre les jeunes des écoles secondaires dans le cœur de l'action citoyenne, dans le milieu de vie qu'est l'école et au-delà. Cette mission repose sur la conception que ce n'est pas uniquement dans la salle de classe que la citoyenneté s'apprend, mais plutôt dans l'action citoyenne elle-même.

Plus récemment, il a été membre fondateur, et toujours actif, du comité de direction d'une revue dont l'objectif est de susciter des débats sur le « vivre ensemble » et dont le titre réfère à la date d'entrée en vigueur de la *Charte québécoise des droits et libertés*, un document essentiel à la démocratie québécoise et qui mérite selon lui d'être mieux connu, *Les cahiers du 27 juin*.

### **Akos Verboczy, chargé de projet au Forum jeunesse de l'Île de Montréal et commissaire à la Commission scolaire de Montréal (CSDM)**

Akos Verboczy est originaire de la Hongrie. Il avait onze ans quand il est arrivé au Québec. Sa famille, monoparentale, a décidé d'immigrer pour des raisons économiques. Pour se sortir de la situation difficile dans laquelle sa famille se trouvait, une bonne éducation était l'avenue valorisée. Il considère que ce type d'expérience est partagé par un bon nombre d'immigrants.



Il explique par la suite les raisons qui l'ont poussé à s'impliquer dans les organismes de la majorité plutôt que dans ceux des communautés culturelles.

En plus d'être d'origine hongroise, Akos Verboczy est également juif. La communauté juive a beaucoup aidé à l'intégration de sa famille, notamment par les activités de loisirs qui étaient offertes gratuitement. Ainsi, sa famille a fréquenté d'autres personnes de la communauté lors de leurs premières années au Québec. Par contre, plus les années avançaient, moins il se sentait appartenir à la culture des autres enfants qui fréquentaient les écoles juives. Il s'est ainsi rendu compte qu'il avait plus d'affinités avec les jeunes Haïtiens qui partageaient les mêmes bancs d'école, ou avec les Québécois « de souche » qu'avec les autres Juifs. Quant à la communauté hongroise, il s'agissait selon lui d'une communauté « vieillotte », et par exemple, suivre des cours de danse hongroise n'était pas pour lui une perspective très réjouissante...

Lentement, au cégep et surtout à l'université, il s'est impliqué dans les associations étudiantes et à la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). Grâce à ces implications, il a pu agrandir son cercle d'amis et son réseau de contacts. Dans ce milieu, tout le monde se connaît. C'est comme ça qu'il a connu le Mouvement pour une école moderne et ouverte (MÉMO), qui avait suscité un débat sur la politique interculturelle à la CSDM auquel il a pris part.

Par ailleurs, un des constats qu'il dresse depuis le début de son implication est la nécessité d'une meilleure représentation des jeunes issus de l'immigration dans les lieux de pouvoir. C'est pour cela qu'il a décidé de se lancer en politique scolaire. Il a été élu commissaire scolaire à la CSDM à l'automne 2003.

### **Commentaires, questions des participants et réponses des panélistes :**

Un représentant **du comité hip-hop pour la paix** demande à Tania C. Best comment s'y prendre pour envoyer une lettre à un député, comment s'assurer d'être lu et d'avoir un impact.

**Tania C. Best** répond que ça prend un contact au bureau du député, pour être certain que la lettre ne se ramasse pas aux poubelles. Aller sur place, voir son député dans son bureau, c'est une autre façon de s'assurer de se faire entendre. Personnellement, elle a insisté pour aller visiter le bureau de sa députée, à Ottawa. Elle estime que parce qu'elle paie des impôts depuis qu'elle a 16 ans, c'est sa députée qui travaille pour elle et non pas l'inverse, et qu'il faut le faire savoir.

**Aziza**, une participante marocaine du Rendez-vous international des jeunes, remarque que les immigrants qui arrivent ici utilisent souvent les services, ou s'impliquent dans les organismes des communautés: noires, juives, hongroises ou autres. Elle demande si cela est vraiment inévitable et s'il n'est pas possible de s'intégrer dans d'autres organismes. Selon elle, on devrait se méfier du piège du communautarisme, de ce qu'on appelle les ghettos.

**Akos Verboczy** répond qu'il n'est jamais passé par des organismes «communautaires» pour se rendre dans des organismes nationaux. Quant au communautarisme, il pense que les organismes des communautés culturelles sont importants pour transmettre la culture, ou la langue ou encore le soutien et le réseautage des membres de la communauté, mais

pour défendre efficacement les intérêts des minorités, il faut aller dans les organismes de la majorité. Cela permet également d'avoir une vision plus large des défis sociaux.

Il poursuit en affirmant qu'il peut donner nombre d'exemples où cela est préférable. La hausse des frais de garderies affecte les gens qui sont pauvres et qui ont plusieurs enfants, ce qui est le cas de nombre d'immigrants. Pourtant, il remarque qu'il n'a pas vu beaucoup d'organismes des communautés culturelles dénoncer cette hausse. Selon lui, pour le faire, et pour défendre la communauté en général, il faut aller dans les organismes de la société civile, dans les syndicats par exemple. Il faut aussi s'impliquer dans les Centres de la petite enfance. Ce sont tous ces lieux qu'il faut occuper, pour faire progresser ces différentes causes, qui affectent gravement les gens issus de l'immigration.

**Peter Flegel** n'est pas entièrement d'accord avec le propos de son collègue. Il ne pense pas qu'une option soit meilleure qu'une autre. D'après l'expérience de *Jeunesse noire en action*, il estime qu'il est possible de faire avancer des dossiers en faisant des représentations au niveau gouvernemental, tout en restant impliqué au sein de la communauté noire. Selon lui, ce n'est pas parce que l'on représente un organisme d'une communauté ethnique qu'il n'est pas possible d'avoir un impact sur la société en général.

Cela ne signifie pas par ailleurs qu'il faille rester cantonné dans sa communauté. Il faut plutôt voir ces organismes des communautés comme des ponts entre la société dite d'accueil et les minorités visibles. Ainsi, dans plusieurs de ces organismes, les gens acquièrent une formation qui leur permet par la suite de s'impliquer d'une manière plus efficace, qui leur permet d'accéder à des réseaux, notamment politiques, et ce, plus efficacement que s'ils faisaient partie d'un organisme de la majorité québécoise. Cela dit, chaque cas est différent et doit être jugé selon le contexte.

**Christian Giguère** dit être plutôt d'accord avec le point de vue exprimé par Peter Flegel. Cependant, il revient à la question posée par Aziza, à savoir s'il est souhaitable d'un point de vue moral que les groupes des communautés s'occupent d'intégrer les nouveaux immigrants. La réponse à cette question est complexe et on ne peut pas répondre à brûle-pourpoint, mais selon lui, l'État a lui aussi un rôle important à jouer dans cette intégration, ne serait-ce que pour harmoniser le discours sur la société québécoise. Mais d'un autre côté, les groupes ont certainement un rôle de pont à jouer au sein des communautés, tout en sachant que la ghettoïsation représente un défi important. En effet, comme l'étude du CPJ le démontre bien, cela représente un obstacle à la participation civique.

**Tania C. Best** croit fermement que la participation est importante, que ce soit dans les communautés ou à l'extérieur. Elle rappelle son exemple personnel : ce n'est que tout récemment qu'elle s'est impliquée pour sa communauté. Elle a commencé son implication dans le monde syndical, luttant pour les droits des travailleurs. Faisant référence à son implication auprès des Autochtones, elle estime s'être impliquée pour d'autres communautés avant de l'avoir fait dans la sienne. Il est très important, selon elle, de ne pas se cantonner dans une «zone de confort» culturelle. C'est pourquoi elle se fait un devoir d'assister à des activités de la communauté grecque ou italienne, par exemple. Elle y puise des expériences qu'elle peut partager avec les gens de sa propre communauté, qui

ont parfois le réflexe de se placer dans cette « zone de confort ». Il est capital, selon elle, de faire découvrir les autres cultures du Québec à tout le monde, car cela profite à tous.

**Une participante** d'origine algérienne et berbère note cependant qu'il faut distinguer les immigrants qui arrivent ici pour des raisons économiques de ceux qui le font pour des raisons politiques ou humanitaires. Ces derniers arrivent ici complètement déchirés. La participation à des organisations communautaires agit dans ces cas comme une forme de thérapie. Ceci étant dit, elle pose une question à Christian Giguère, lui demandant ce que signifie vraiment la citoyenneté, et comment cette notion est-elle perçue par les gens ordinaires.

**Christian Giguère** répond dans un premier temps que définir la citoyenneté est une chose complexe, surtout dans le contexte québécois. Mais il s'agit d'un ensemble de notions juridiques et morales, dont celle de devoir. En ce sens, il cite de nouvelles tendances comme la consommation responsable.

Mais pour la plupart des gens, la citoyenneté c'est d'abord de se sentir appartenir à une société. La dimension politique de cette appartenance est importante au Québec. Avec ses collègues au CDEC, il cherche plutôt quant à lui à promouvoir les compétences citoyennes, soit le sens critique, la maîtrise de la langue française et la capacité de structurer son identité. Mais au quotidien, avoir des actions citoyennes c'est une question de « tripes », c'est s'engager pour ses convictions morales et avoir la force de les défendre dans la société

**Nora**, une autre participante du Rendez-vous international des jeunes, représentante du Conseil national de la jeunesse de France, prend la parole.

Elle explique qu'en France, le premier problème lorsqu'on est un jeune d'origine étrangère et qu'on veut participer, c'est la légitimité de parler au nom du pays. D'origine algérienne, elle raconte qu'elle est arrivée en France à l'âge de deux ans. Elle n'a obtenu la citoyenneté française qu'à l'âge de 18 ans. Avant d'avoir la nationalité, c'était difficile pour elle de dire « nous, les Français ». Mais lorsqu'elle a obtenu les papiers français, il y a eu comme un déclic : elle a senti qu'elle avait désormais le droit de s'exprimer au nom des Français. Mais pourtant, ses compatriotes la considèrent d'abord comme une Maghrébine, une Algérienne, une Arabe. Et ce, malgré le fait qu'elle vive en France, qu'elle défende les intérêts français et qu'elle participe à la vie française.

Ce problème se répercute dans la politique : il y a des jeunes d'origine étrangère qui veulent participer, mais ils ont des problèmes. Les responsables politiques ne sont pas racistes, au contraire, mais ils disent: « est-ce que M. Dupont va se reconnaître en toi comme citoyen français, va-t-il voter pour toi? ». Ceci débouche sur une situation un peu hypocrite : les partis politiques ont l'Arabe de service, le Noir de service, mais ils ne sont pas éligibles. Ils se retrouvent en bas de liste électorale et n'ont aucune chance d'être élus. Elle termine en racontant qu'il y a bien eu deux personnes d'origine étrangère nommées au dernier conseil des ministres, mais a des postes « anecdotiques ». L'un a été nommé aux anciens combattants, l'autre au développement durable, ce qui ne sont pas des postes hautement stratégiques...

Un **participant** pose une question sur la façon dont un jeune issu de l'immigration peut utiliser cette caractéristique comme un avantage, afin de faciliter sa participation.

**Christian Giguère** remarque qu'en théorie, rien ne justifie des problèmes supplémentaires pour les jeunes des minorités visibles ou issus de l'immigration. Mais on sait que ça ne se passe pas comme ça dans la pratique, et qu'il y a encore des obstacles. On doit se battre, non seulement pour qu'ils s'impliquent, mais qu'ils aient une influence.

Un autre **participant** pose une question de fond, à savoir, qu'est-ce que le modèle d'intégration québécois?

**Akos Verboczy** répond que quand *Jeunesse noire en action* fait pression, elle va porter ses revendications aux politiciens ou aux organismes. Mais il croit qu'il y a une limite à ce que *Jeunesse noire en action* peut faire, car il faut faire partie des décideurs.

**Christian Giguère** répond que le modèle d'intégration québécois nécessite beaucoup d'intervenants. Et il rappelle que l'État a un rôle à jouer, surtout celui de décider des balises de l'intégration. Mais les groupes communautaires ont des compétences particulières, c'est pourquoi il faut travailler en partenariat.

**Peter Flegel** rappelle lui aussi que les organismes communautaires peuvent jouer un rôle de pont entre les communautés. Pour ce qui est du modèle existant, il signale que la notion de société d'accueil lui cause un problème. Dans le document du CPJ, comme dans de nombreux documents officiels, on parle de « société d'accueil », mais c'est une notion dangereuse, car elle nie le rôle qu'ont ces immigrants, déjà en train de façonner la société. Cette notion ne peut rendre compte correctement de la complexité des enjeux interculturels au Québec, selon lui.

**Akos Verboczy** considère que le danger, c'est que les communautés culturelles intègrent les gens non pas à la société québécoise, mais aux communautés culturelles. Or ce modèle est dangereux, car on va nuire à leur accès à l'emploi, à l'élargissement d'un réseau de contacts, à leur accès au logement, par exemple. Le but, c'est d'intégrer les immigrants à la société d'accueil. Le modèle québécois, c'est un modèle interculturel, ce qui signifie que la culture change au fur et à mesure que des gens de différentes origines s'ajoutent à la « société d'accueil ». Et ça, ce n'est pas possible de le réaliser, selon lui, si l'intégration se fait en silos communautaires.

**Gaylor**, un participant du Rendez-vous international des jeunes, de l'Alberta et d'origine africaine, note que les panélistes ont tous eu un excellent parcours. Mais il rappelle que pour les immigrants, c'est difficile, car on leur fait trop souvent jouer un rôle d'arrière-plan. Ils se disent qu'ils vont servir seulement pour la photo. Il souhaite donc que les panélistes puissent donner certains conseils tirés de leur expérience, puisqu'ils ont pu surmonter ces obstacles.

### 3. Les obstacles à la participation citoyenne

Dans cette partie, les panélistes sont invités à commenter les obstacles à la participation citoyenne chez les jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles qui ont été relevés dans le rapport de recherche *Remixer la cité*.

**Tania C. Best** peut affirmer, selon son expérience personnelle, que ces obstacles existent bel et bien, mais comme le dit le dicton: «quand on veut, on peut». Son objectif est d'être élue députée, alors elle ne laisse pas les obstacles l'atteindre. Oui, c'est parfois difficile, mais l'aide et le support des amis, de la famille et de la communauté sont aussi très importants.

Cela dit, parmi les obstacles relevés par l'étude, les plus importants sont sans doute la discrimination et le racisme, mais il faut foncer et ne pas regarder en arrière.

**Peter Flegel** affirme que le fossé culturel devient un obstacle tant et aussi longtemps qu'il n'y a pas d'ouverture pour accepter la diversité culturelle au sein des organisations jeunesse nationales. L'autre enjeu important, c'est la ghettoïsation. Mais encore une fois, c'est un obstacle seulement si les organisations nationales de la jeunesse québécoise ne vont pas dans ces communautés pour chercher des jeunes.

En un mot, Peter Flegel croit que s'il y a un problème de représentation des jeunes des minorités visibles, la solution c'est tout simplement d'aller chercher, ces jeunes.

**Christian Giguère** pense que l'étude tombe à point pour les organismes jeunesse du Québec. Selon lui, c'est d'abord l'individualisme qu'il faut combattre. Or, le problème est loin d'être seulement québécois : il affecte bon nombre de sociétés démocratiques modernes. L'éducation est un moyen à utiliser pour le combattre. Quant à l'apprentissage des règles, de la culture et des valeurs démocratiques, c'est fondamental. En tant que Québécois, nous ne disons pas aux nouveaux venus qui nous sommes : on a un travail énorme à faire.

Pour ce qui est de la ghettoïsation, du fossé culturel entre les différents groupes, du racisme et de la discrimination, il note l'importance de l'action du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, dont l'action doit être soutenue. Finalement, le déni du problème par la majorité fait, selon lui, maintenant partie des choses qu'on doit dire haut et fort. Il s'engage personnellement au moins à le dire...

D'autres obstacles qui n'ont pas été spécifiquement traités dans l'étude doivent aussi être relevés : les compétences civiques, la religion, la langue et enfin la discrimination entre les différentes communautés, et non seulement de la part de la majorité.

**Akos Verboczy** annonce qu'il va s'attarder au déni du problème... Les obstacles communs à tous, il les a vécus comme tout le monde, et que c'est en faisant de la politique qu'on apprend à les surmonter. Selon lui, il n'y a pas nécessairement de déclic. Il croit plutôt qu'on se présente à une réunion, qu'on aime ça, et puis qu'on va assister à une autre réunion. C'est comme cela que quelques années plus tard, on peut devenir commissaire scolaire!

Mais pour lui, cela n'a pas toujours été facile de venir d'ailleurs. Il sentait, à travers toutes ces réunions, qu'il n'était pas nécessairement comme les autres, ou du moins qu'il était vu différemment. Il se retrouve souvent en présence de gens qui n'ont jamais vu d'immigrants. Oui, il y a un certain blocage, dû selon lui à la méconnaissance plutôt qu'à autre chose. Les gens disent: « *Akos est là, est-ce qu'on peut parler des immigrants? - Eh bien! oui, surtout, parlez-en!* »

Il pense que par la participation, on contribue beaucoup à faire tomber les préjugés. Si on veut lutter contre le racisme, c'est ça qu'il faut faire. C'est aussi la raison pour laquelle il faut participer aux tables de la majorité, selon lui. C'est pour que les autres autour de la table, un par un, perdent leurs préjugés, s'ils en ont. Pour illustrer le déni du problème par la majorité, il raconte ses contacts avec le CPJ, le Conseil permanent de la jeunesse. Il voulait être membre du CPJ et a fait toutes les démarches et les entrevues pour être parmi les 15 heureux Québécois qui sont au Conseil. Or il n'a pas été choisi.

Une des choses dont il a parlé lors des entrevues, c'est exactement ce qu'il y a dans le rapport de recherche qui a été présenté par le CPJ aujourd'hui : l'importance de la participation des jeunes issus de l'immigration. Il a bien sûr été déçu de ne pas être choisi : il aurait trouvé normal que parmi les jeunes qui représentent Montréal, au moins un sur deux soit issu de l'immigration, mais cela n'a pas été le cas. Il note que les deux Montréalais siégeant au Conseil sont par ailleurs d'excellents amis, qui sont présents dans la salle...

Mais il a surtout été déçu quand le CPJ a sorti son premier plan d'action dans lequel ni l'expression « communautés culturelles », ni le mot « immigration » ne se retrouvaient. Il estime que c'est d'autant plus surprenant que la loi du Conseil prévoit que celui-ci s'intéresse au rapprochement interculturel. Dans le même ordre d'idées, lorsque le Conseil a organisé un colloque sur la précarité d'emploi, la problématique des jeunes immigrants ou des jeunes des minorités visibles n'a pas été abordée, alors que ce phénomène les touche particulièrement. Le CPJ n'était pourtant pas composé de gens xénophobes... Ce n'était tout simplement pas leur priorité. C'est ce qui arrive quand on n'est pas présent, ajoute-t-il.

Mais il remarque aussi que pour la première fois en 15 ans d'existence, le Conseil a produit une étude portant sur cette question. Que s'est-il passé pour que le CPJ décide en cours de mandat de faire une recherche sur la participation citoyenne sur les jeunes issus de l'immigration? Quand on n'y est pas, il faut agir autrement et mettre de la pression. C'est ce qui a été fait dans ce cas!

## Commentaires, questions des participants et réponses des panélistes :

**Ali Mourad**, un participant du Rendez-vous international des jeunes, désire parler de l'exemple libanais. Il explique que le Liban a été fondé sur un compromis entre communautés et que l'institutionnalisation des minorités a conduit à la guerre civile. Il demande si le danger d'institutionnaliser les différentes communautés selon l'appartenance religieuse est bien perçu par les Québécois.

**Peter Flegel** explique qu'une des différences avec le Québec est la politique d'interculturalisme qu'on retrouve ici. Il explique que le gouvernement reconnaît les spécificités culturelles, mais qu'il cherche à établir un dialogue entre les différentes communautés pour éviter les situations similaires à ce qui s'est produit au Liban. Peter Flegel s'adresse aux représentants gouvernementaux présents : oui, il faut aider les groupes communautaires, mais il faut aussi favoriser le dialogue entre les différents groupes ethniques.

**Un participant** note que le racisme vient du manque de connaissance de l'autre et que l'ouverture vient de l'éducation. Ayant lui-même reçu son éducation au Canada anglais, il explique qu'on ne lui a pas appris grand-chose sur la diversité ethnoculturelle et son apport à l'histoire. Il demande si les autorités vont enfin s'intéresser à mettre sur pied une éducation capable de mettre un frein au racisme .

**Akos Verboczy** note que le constat posé par le participant a trouvé un fort écho lors des États généraux sur l'éducation qui ont eu lieu en 1995 au Québec. Lors de cet événement, il a été décidé d'augmenter le nombre de cours d'histoire et d'introduire l'éducation à la citoyenneté. Mais les changements qui doivent être apportés prennent du temps, l'État étant ce qu'il est. La réforme n'a pas encore été implantée au secondaire : cela se fera dans les prochaines années.

Pour ce qui est d'enseigner l'histoire des communautés culturelles, Akos Verboczy se prononce en faveur de cette idée, à condition que cela soit fait dans un contexte interculturel. Selon lui, il faut dépasser le cadre communautaire, qui est trop étroit pour enseigner l'histoire. Ainsi, ce n'est pas parce qu'un événement n'a pas mis en scène des représentants d'une communauté, que cet événement n'a aucune influence sur la réalité de la même communauté. Par exemple, il n'y avait pas de Noir parmi les signataires du *Refus global*, mais cet événement concerne tout le monde au Québec, y compris les Noirs. De même, le fait que les premiers seigneurs de la Nouvelle-France avaient des esclaves, dont plusieurs étaient noirs, ne fait pas seulement partie de l'histoire des Noirs, mais de l'histoire québécoise tout simplement.

**Une participante** demande si le fait que les Québécois ont de la difficulté à dire qui ils sont ne vient pas tout simplement du fait qu'il est difficile de déterminer ce qu'est être Québécois. Ainsi, qu'est-ce que la société québécoise, et qu'est-ce que l'intégration, demande-t-elle.

**Peter Flegel** répond d'abord avec l'exemple haïtien. Il raconte que plusieurs jeunes Montréalais vivent dans un « ghetto haïtien ». Quand ces derniers vont en Haïti, les Haïtiens leur disent qu'ils ne sont pas des Haïtiens, mais des Blancs, parce que Blanc en créole signifie étranger. Ils se disent de culture haïtienne, mais cette culture est en fait Haïtiano-Québécoise.

Mais pour revenir à la question, Peter Flegel estime que la société québécoise a toujours été multiculturelle, malgré ce qu'en disent nos intellectuels, à cause du nationalisme québécois. Il en veut pour preuve que les Basques étaient là même avant les Français. Et il affirme que la majorité des Québécois, d'origine française, a du sang autochtone dans 50% des cas. Il conclut que la société québécoise est un grand mélange et l'intégration, c'est d'intégrer les gens dans ce grand mélange existant.

**Une participante** rétorque que ce grand mélange n'est pas facile, et que même les participants au forum ont de la difficulté à se mélanger, en prenant pour exemple l'heure du midi. Elle ajoute que l'immigration est un phénomène récent au Québec et relativise l'affirmation de Peter Flegel en comparant le contexte montréalais et celui du reste de la province.

**Akos Verboczy** ajoute qu'il a de la difficulté avec ce que Peter Flegel a dit. Il ne croit pas que ce soit en disant que tout le monde est immigrant qu'on règlera le problème des immigrants. Il pense que ce point de vue, souvent véhiculé par des immigrants eux-mêmes, est un obstacle en soi car il met le groupe majoritaire dans une position défensive et d'insécurité. Cela peut être mal reçu par les gens de la société d'accueil de se faire dire par des nouveaux arrivants qu'il ne sont pas chez eux tant que ça... Selon lui, on irait pas dire ça aux États-Unis, au Brésil ou en Haïti.

**Peter Flegel** répond qu'il n'a jamais prétendu que tous les Québécois étaient des immigrants. Il a seulement souligné que le Québec est, et a toujours été, une société multiculturelle. De tout temps, les différents groupes ethniques ont apporté leur contribution au développement du territoire québécois. En ce sens, les grands débats actuels concernant la citoyenneté, le nationalisme et la diversité ethnoculturelle doivent prendre en compte que le multiculturalisme est et a toujours été une caractéristique fondamentale de la nation québécoise.



## 4. Les pistes de solution

Dans cette partie, les panélistes sont invités à proposer les pistes d'action qu'ils privilégient afin de lever les obstacles à la participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles. Malheureusement, Peter Flegel a dû quitter avant la fin du forum, ce qui fait en sorte qu'il n'a pu prendre la parole dans cette section du débat.

**Tania C. Best** commence en notant qu'il y a beaucoup de choses à faire pour lever les obstacles à la participation citoyenne des jeunes, si on se fie au rapport de recherche. Mais selon elle, il faut d'abord aller chercher les jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles. Pour ce faire, il faut annoncer dans les médias communautaires, pas seulement dans les grands médias. Les journaux communautaires sont gratuits, et les gens des minorités les lisent beaucoup. Il faut aussi assister aux événements jeunesse et participer aux organisations jeunesse, pour échanger de l'information.

De plus, le gouvernement et la communauté doivent soutenir les réseaux jeunes, au Canada et au Québec. Tania C. Best fait remarquer aux représentants des organismes jeunesse présents dans la salle qu'ils sont très puissants. Elle leur dit que tout ce qu'ils ont à faire, c'est de rassembler leurs forces, lancer un message par courrier électronique ou sur Internet : des dizaines de milliers de jeunes sont prêts à entendre l'appel et à sortir dans les rues! Elle poursuit en affirmant que, sachant cela, les organisations jeunesse peuvent réaliser de grandes choses, et que le reste de la société le sait. Elle cite pour exemple la fonction publique, qui observe de près les mouvements jeunesse et qui sont prêts à les entendre et à prendre en compte leur opinion.

Ensuite, les partis doivent présenter aux élections de jeunes candidats provenant des communautés culturelles. Tania C. Best reprend les mots d'une participante : « si je ne le vois pas, je ne peux pas en faire partie<sup>7</sup> ». Finalement, elle estime qu'il faut que les objectifs des programmes d'accès à l'égalité doivent être réellement atteints, car ce n'est pas le cas actuellement. À cet égard, elle juge qu'il faut mettre de la pression et forcer les gouvernements à s'engager dans cette direction.

**Christian Giguère** estime que la première clef pour lutter contre les obstacles qui ont été identifiés dans la recherche est entre les mains des organisations nationales de la jeunesse québécoise, et consiste à œuvrer pour l'intégration et le dialogue interculturel.

Mais l'État détient lui aussi d'importantes responsabilités. Il faut renforcer le rôle du CPJ. Le présent Conseil a mis la table, mais la prochaine équipe devra poursuivre la réflexion sur la participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles. Il rappelle que la loi du CPJ stipule que ce dernier doit s'intéresser à la question de l'ouverture au pluralisme et à celle du rapprochement interculturel. Le CPJ doit donc avoir les moyens d'exercer du leadership en la matière.

---

<sup>7</sup> Traduction de l'anglais: "If I can't see it, I can't be it".

Il faut aussi renforcer le rôle du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. Il est important de favoriser l'établissement de liens entre l'État et les citoyens, mais également les citoyens entre eux. Cette double mission doit être maintenue, notamment en organisant des activités dans les écoles à propos de la *Charte québécoise des droits et libertés*, mais aussi sur la vie démocratique en général, en ciblant tout particulièrement les jeunes des communautés culturelles. L'État doit aussi donner plus de moyens au Conseil des relations interculturelles, afin que ce dernier puisse mieux remplir son mandat, qui en est un de taille. Selon Christian Giguère, le gouvernement doit aussi, à l'exemple de ce qui a été fait dans le cadre du *Comité de suivi des engagements du Sommet du Québec et de la jeunesse*, multiplier les occasions de concertation avec les jeunes afin d'orienter son action.

Enfin, individuellement, les jeunes doivent prendre leur place par tous les moyens disponibles, que ce soit en écrivant des lettres ouvertes, ou en occupant des lieux d'influence et de pouvoir. Une collègue de Christian Giguère, Mélanie Bénard, a écrit dans son mémoire de maîtrise que pour éviter la ghettoïsation, des liens doivent se faire entre les jeunes leaders majoritaires et les jeunes leaders ethniques. Mais il souligne que ces liens doivent être réciproques. Ainsi, pour compléter ce qu'a dit Tania C. Best précédemment, les jeunes des communautés doivent aussi aller susciter la participation des autres jeunes, qu'ils soient de la majorité démographique ou d'autres communautés culturelles.

À la base, **Akos Verboczy** croit vraiment qu'il faut y aller et ne pas attendre que les portes soient ouvertes. Cela est vrai autant pour les organismes nationaux de la jeunesse québécoise que pour la machine, la fonction publique. Dans la fonction publique, les gens qui travaillent sur des politiques les influencent aussi. Ils ne font pas qu'exécuter les ordres. À tous les niveaux dans la fonction publique, les fonctionnaires travaillent pour développer des politiques. Quand les femmes y sont entrées massivement, les services ont été adaptés à la réalité des femmes. Il faut que les jeunes des communautés culturelles investissent la fonction publique, mais pas seulement pour une question de représentativité, pour donner des modèles : « *c'est pas pour faire beau dans les bureaux : c'est pour que les politiques changent!* » dit-il.

Selon Akos Verboczy, la jeune génération peut porter ce changement, car elle est différente de l'autre génération d'immigrants. Elle ne vit pas dans le même Québec que celui dans lequel leurs parents vivaient. Il faut y aller, il faut se battre, il faut apprendre à faire du lobbying, à faire de la politique et il faut surtout ne pas se contenter d'être des figurants. Il ajoute que si un jeune a accédé à une table décisionnelle parce qu'il était Noir, c'est tant mieux, mais qu'après, il reste beaucoup de travail à faire.

Un autre obstacle dont il n'a pas été question et qui était peut-être plus présent chez les générations précédentes, c'est l'idée que tout ce qui concerne le Québec n'est pas important, poursuit-il. Souvent, les personnes issues de l'immigration aiment mieux l'international. Selon eux, « c'est ça les vraies affaires ». En science politique, les gens issus de l'immigration sont souvent au profil relations internationales tandis que les Québécois de souche sont du côté de l'analyse et de la fonction publique. Mais Akos Verboczy insiste sur le fait que ce qui se décide au niveau du gouvernement québécois, c'est important : l'éducation, tous les services sociaux, la santé... De plus, ce n'est pas parce que ça fonctionne en français que c'est fermé d'esprit. Ce n'est

pas parce que l'affiche est en français qu'on ne va pas s'occuper des personnes qui ne sont pas des Québécois francophones de souche. Il faut que cela se sache. À la lumière de l'étude du CPJ, 90% des jeunes parlent le français. Ce n'est pas une langue de fermeture d'esprit : au contraire, c'est une langue avec laquelle on peut partager nos idées.

Le rôle des organismes des communautés culturelles est de défendre leur communauté. Si les jeunes veulent se retrouver autour d'une table, il va falloir trouver des causes communes. Il rappelle qu'il en a donné un exemple, avec les garderies à 5\$. Le système d'éducation, nos écoles ou l'avenir du Québec pourraient être d'autres causes communes. Ce n'est pas parce que le Québec est de plus en plus diversifié que le nationalisme et le fédéralisme ne sont plus des enjeux. Au contraire, ces options devront être bonifiées en fonction de cette diversité qui a changé le Québec.

Il faut donc réfléchir, se parler, mais pas seulement pour se parler chacun de ses problèmes. On doit plutôt parler et réfléchir ensemble sur la société en général et pas juste sur les problèmes des différentes communautés. Akos Verboczy conclut en indiquant qu'il travaille au Forum jeunesse de l'Île de Montréal, où beaucoup de jeunes des communautés ethnoculturelles siègent. Le Forum s'active présentement dans le but de définir « le Québec de ma génération ».

## **Pistes de solution et commentaires des participants au forum de discussion**

**Geneviève Baril** prend la parole. Elle précise que l'importance des organisations nationales de la jeunesse québécoise, c'est aussi de pouvoir s'entraider, en échangeant de l'information. Elle signale également que les jeunes leaders ont le devoir de transmettre leur expertise aux autres jeunes.

Pour bien orienter son action, il faut non seulement dénoncer des situations, mais aussi se documenter et proposer des pistes de solution. Elle convient que cela est parfois ardu, mais que le Conseil existe également pour aider les autres groupes de jeunes à documenter leurs positions. Par exemple, il ne suffit pas de rencontrer le premier ministre pour avoir de l'influence. Il faut aussi agir au niveau de son conseil des ministres, de son caucus et de son parti. Mais il faut aussi intervenir auprès des autres groupes et auprès de l'opinion publique. Il faut donc faire des pressions... À un certain moment, le gouvernement n'aura pas le choix de répondre, conclut-elle.

**Pierre-Luc Gravel**, de l'Observatoire Jeunes et Société de l'INRS et participant au débat, remarque qu'on a peu parlé de la question nationale. Or, c'est quand même sur le nationalisme qu'ont reposé les groupes de jeunes au Québec depuis les années 30. Dans ce contexte, nationalistes et fédéralistes se sont souvent fait compétition pour savoir qui intégrerait mieux les communautés culturelles. Comme génération, les jeunes d'aujourd'hui sont peut-être en train de dépasser cette notion de « citoyen de la nation », estime Pierre-Luc Gravel. Il exprime l'opinion selon laquelle les jeunes seraient en train de se constituer en tant que génération cosmopolite, soit des citoyens du *cosmos* et de la *polis*, du monde et de la politique, des citoyens actifs sur la scène publique. Et que peut-être est-ce là le projet qui peut mobiliser les jeunes en tant que génération.

**Félix Turgeon**, du Conseil permanent de la jeunesse, affirme que le message qu'il veut lancer, en tant que « jeune issu de la majorité », c'est d'abord que la jeune génération doit prendre sa place. Selon lui, que l'on soit issu des communautés culturelles ou de souche, il faut que les jeunes s'affirment.

Il rappelle que la recherche produite par le Conseil a montré qu'il y a beaucoup d'éléments qui freinent la participation et qui s'appliquent aussi aux jeunes de la majorité. Il n'y a qu'une seule solution: c'est de forcer la porte. Félix Turgeon rappelle que les femmes ont obtenu le droit de vote il y a 60 ans, et que bien qu'elles aient beaucoup fait pour promouvoir leur cause, elles n'ont pas encore atteint tout à fait leur objectif. Mais leur place, elles n'ont pas attendu qu'on leur donne. Ceci constitue un message positif. « *On a vu des statistiques aberrantes ce matin, au niveau du taux de chômage, entre les minorités visibles et la majorité : c'est scandaleux, et pourtant on n'en entend jamais parler!* » dit-il. Il poursuit en disant que lorsque les membres du Conseil ont vu les statistiques en comité de travail, ils étaient tous estomaqués et se demandaient pourquoi ils n'avaient jamais entendu ça auparavant.

Félix Turgeon s'adresse à Mme Tania C. Best et lui dit qu'il a applaudi lorsqu'elle a dit qu'elle voudrait devenir la première femme noire députée à l'Assemblée nationale du Québec. Il espère qu'elle atteindra son objectif, et lui affirme qu'elle sait sans doute qu'elle a la responsabilité d'investir un parti politique, de vendre des cartes et puis de s'y engager.

Félix Turgeon partage l'opinion d'Akos Verboczy : on peut faire reposer son implication sur une communauté culturelle, mais il faut évoluer vers l'intégration, vers les structures nationales et en prendre un certain contrôle. Il témoigne qu'en tant que jeune homosexuel, il a approché Geneviève Baril, sa vice-présidente, et lui a suggéré de tenir un forum de discussion sur les gais et lesbiennes. Elle a tout de suite trouvé l'idée excellente, mais si lui et un autre membre du Conseil n'avaient pas été là, le CPJ aurait peut-être plutôt tenu un forum sur le développement durable. Cela aurait été extrêmement intéressant aussi, mais il exprime par cet exemple qu'il faut s'impliquer dans les organismes eux-mêmes pour les influencer. Il termine en souhaitant que les jeunes qui ont participé au forum d'aujourd'hui adoptent la même approche.

**Patricia Rimok**, présidente du Conseil des relations interculturelles, prend ensuite la parole, et interpelle les participants afin de susciter un engagement collectif autour d'une cause commune. Elle suggère la problématique du chômage chez les jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles.

Plusieurs participants endossent certes cette cause, mais expriment le point de vue selon lequel les jeunes présents dans la salle ne pourraient constituer un regroupement, pour des simples raisons pratiques – notamment le fait que beaucoup des participants encore présents participent au *Rendez-vous international des jeunes*, et par le fait même ne sont pas Québécois. Le constat qui s'exprime donc, c'est qu'il faudrait se revoir...

**Nora**, une participante française d'origine algérienne du Rendez-vous international des jeunes, remarque qu'elle a entendu pendant l'après-midi beaucoup de personnes tenant un discours très volontariste, selon lequel « si on veut, on peut! » Elle tient à remettre les pendules à l'heure, et émet l'opinion selon laquelle ce discours, on le tient quand on a déjà franchi tous les obstacles. Elle conclut en relatant son expérience personnelle, qui vise à démontrer l'importance de l'estime de soi. Elle témoigne de la difficulté à développer cette estime, quand on souffre de discrimination, quand les membres d'une communauté sont regardés comme des inférieurs, moins éduqués et moins civilisés. Selon son expérience, les adultes ont un rôle important afin d'améliorer l'estime de soi des adolescents, et particulièrement ceux issus de l'immigration.

Le dernier participant à prendre la parole est **Farouk Karim**, attaché politique à la Fédération étudiante universitaire du Québec. Il se dit d'abord content que la dernière partie du présent forum s'intéresse aux solutions, car souvent dans ce type d'événement, les discussions sont bien intéressantes, mais ont peu de suites. Selon lui, les jeunes réunis aujourd'hui ne peuvent se trouver à brûle-pourpoint une cause commune à défendre, mais l'idée est intéressante. Selon lui, c'est ce qui manque, se rassembler derrière des causes.

Il rappelle comment Geneviève Baril a montré que les organisations jeunesse sont influentes : cette position découle entre autres du rôle qu'elles ont joué lors du Sommet du Québec et de la jeunesse. Il rappelle qu'à cette époque, les organismes jeunesse ont mis le gouvernement devant ses responsabilités et ont décidé de rassembler tout le monde afin de poser la question: « qu'est-ce qu'on fait pour la jeunesse? » De cet événement est sorti un plan d'action jeunesse, qui sera bientôt renouvelé.

**Farouk Karim** lance une idée qui pourrait être une cause commune, une cause rassembleuse dans la foulée de ce forum. Il propose de demander au gouvernement de convoquer un Sommet national sur l'intégration et la citoyenneté, afin que toutes les organisations des communautés culturelles et celles dites de la majorité et les différents élus s'asseyent autour d'une table pendant quelques jours. Après ce Sommet, il sera possible de mettre de l'avant un plan d'action pour l'intégration et la citoyenneté, et d'en faire une priorité collective.

Il croit qu'il s'agit là d'une cause que tout le monde peut faire cheminer de son côté. Il affirme que ce n'est pas normal, le chômage qui affecte les communautés, surtout que les politiques d'immigration ciblent les immigrants travailleurs. Donc si on veut régler ces problèmes, mais aussi d'autres problèmes, il faut s'asseoir et se parler. Il conclut en disant « *le fameux modèle québécois, eh bien c'est ça. C'est ça la cause commune.* »



## Liste des participants au forum de discussion

Djamila Addar  
Association Tirrugza  
Montréal

Diop Alboury  
Parti démocratique sénégalais  
Dakar, Sénégal

Mourad Ali  
Forum libanais pour le développement  
Montréal

Rustam Aliev  
Communauté russophone du Québec  
Montréal

Yasmine Alloul  
Association des jeunes professionnels marocains  
Laval

Adil Amaanan  
Mini-parlement  
Mons, Belgique

Bianca Balan  
Placement étudiant du Québec  
Montréal

Fabián-Andrés Ballesteros  
Pastorale jeunesse de l'Archevêché de Montréal  
Montréal

Geneviève Baril  
Conseil permanent de la jeunesse  
Québec

François Barr  
Forum des jeunes de la fonction publique  
Montréal

Josiane Bathalien  
Montréal

Julien Baudry  
Attaché politique du député de Gouin  
Montréal

Michel Beaulieu  
Gai-Écoute  
Montréal

Mélanie Bénard  
Centre de développement pour  
l'exercice de la citoyenneté  
Montréal

Youcef Bendada  
Association des universitaires algériens  
Montréal

Benzahzouh  
Amicale de l'école de la Deuxième chance  
Marseille, France

Vicky Bertrand  
Centre de développement pour  
l'exercice de la citoyenneté  
Montréal

Tania C. Best  
Black Community Resource Center  
Montréal

Richard Biroko  
Carrefour jeunesse Longueuil-Rive-Sud  
Longueuil

Ikombo Médina Bondeli  
Mini-parlement  
Mons, Belgique

Nora Bouaziz  
Conseil national de la jeunesse de France  
Rouen, France

Mathieu Bougie  
Commission jeunesse du PLQ  
Montréal

Ilham Boukhriss  
Réseau des jeunes de Figuig  
Montréal

Marie-Éve Boulanger  
Forum jeunesse régional de Laval

Madeleine Bourgeois  
Office franco-québécois pour la jeunesse  
Montréal

Carole Bourget  
Carrefour Bourassa et Sauvé  
Montréal Nord

Gaëlle Brocvielle  
Images interculturelles  
Semaine d'actions contre le racisme  
Montréal

Merlaine Brutus  
Entraide bénévole Kouzin Kouzin'  
Montréal

Stéphane Carrier  
Agence Québec Wallonie Bruxelles  
pour la jeunesse  
Montréal

Centre jeunesse arabe  
Montréal

Frederic Ceprika  
Conseil national de la jeunesse de France  
Carcassonne, France

Youri Chassin  
Conseil permanent de la jeunesse  
Montréal

Nabil Cherki  
Mini-parlement  
Mons, Belgique

Mélanie Cino  
Agence Québec Wallonie Bruxelles  
Montréal

Mariane Cissé  
Fédération des communautés  
culturelles de l'Estrie  
Sherbrooke

Daphney Colin  
Conseil jeunesse de Montréal  
Pointe-aux-Trembles

Rémi Côté  
Secrétariat à la jeunesse  
Québec

George-Marie Craan  
Café-Jeunesse multiculturel  
Montréal

Sabrina da Silva  
Archevêché de Montréal

Jérémy Demeyer  
Centre d'études interdisciplinaires  
Wallonie-Bruxelles

Wilbenson Deverze  
Animateur Hip Hop  
Montréal

Fatoumata Dicko  
Étudiante  
Moncton, Nouveau-Brunswick

Caroline Doyon  
Université de Montréal

Martin Dupuis  
Patrimoine canadien  
Montréal

Christine Ebrahim  
Centre de développement pour  
l'exercice de la citoyenneté  
Montréal

Rosetta Faggella  
SANQI  
Montréal

Colin Fagnan  
Francophonie jeunesse de l'Alberta  
Edmonton, Alberta

Juane José Fernandez  
PROMIS  
Montréal

Peter Flegel  
Jeunesse noire en action  
Montréal

François Fréchette  
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Coaticook  
Conseil permanent de la jeunesse  
Coaticook

Violaine Gagnon  
Centre d'écoute et de référence Halte Ami  
Montréal

Mia Gauthier  
Carrefour jeunesse-emploi de  
l'Ouest-de-l'Île  
Dorval



Nicolas Gauthier  
Centre Multi-Écoute  
Montréal

Christian Giguère  
Centre de développement pour  
l'exercice de la citoyenneté  
Montréal

Élisa Giron  
Pos-Art  
Montréal

Pierre-Luc Gravel  
Observatoire Jeunes et Société  
Québec

Oussama B.Z. Haggar  
Université de Moncton, Amnistie internationale  
Moncton, Nouveau-Brunswick

Amélie Hamilton  
Institut du Nouveau Monde  
Montréal

Irvine Henry  
Ministère des Relations avec les citoyens  
et de l'Immigration  
Montréal

Lamine Janneh  
Projet de stage pour les minorités visibles  
Montréal

Pascal Jean-Baptiste  
Comité national de la citoyenneté et de l'intégration  
du parti québécois  
Montréal

Minoufa Jeannot  
St-Hubert

Barbara Jérôme  
Service d'aide aux Néo-Québécois et aux immigrants  
Montréal

Joos John  
Mini-parlement  
Mons, Belgique

Martine Jore  
Conseil des relations interculturelles  
Montréal

Valérie Juste  
Commission jeunesse du PLQ  
Montréal

Abdeljebbar Kadi  
Réseau des jeunes de Figui  
Montréal

Farouk Karim  
Fédération étudiante universitaire Québec  
Montréal

Aimée Kassi  
Les Productions Lookensy  
Montréal

Brigitte Kassi  
Les Productions Lookensy  
Montréal

Bernard Kénol  
Centre d'écoute et de référence Halte Ami  
Montréal

Isabelle Ladouceur  
Centre d'écoute et de recherche  
Université du Québec à Montréal

Michel Lallier  
L'Indice Marketing  
Sainte-Adèle

Catherine Lalonde  
Service d'aide aux Néo-Québécois et immigrants  
Montréal

Rebecca Langevin  
Forum jeunesse de Laval

Lorette Langlais  
Centre social d'aide aux immigrants  
Montréal

Dominique Laporte-Marginean  
Carrefour jeunesse-emploi  
Ste-Thérèse

Alix Laurent  
Images interculturelles  
Semaine d'actions contre le racisme  
Montréal

Brigitte Leblanc-Lapointe  
Francophonie jeunesse de l'Alberta  
Edmonton, Alberta

Diegal Léger  
Daled Productions  
Montréal

Georges Lemieux  
Conseil permanent de la jeunesse  
Québec

Karina Lemieux  
Secrétariat du Conseil du Trésor  
Québec

Josée Lemire  
Université de Sherbrooke

Sophie Lemoyne-Dessaint  
Centre de développement pour  
l'exercice de la citoyenneté  
Montréal

Marie-Andrée L'Espérance  
Université de Montréal  
Montréal

Claudie Lévesque  
Conseil permanent de la jeunesse  
Montréal

Svetlana Litvin  
Communauté russophone du Québec  
Montréal

Lorraine Mathews  
L'Indice Marketing  
Sainte-Adèle

Gaylord Mbuyi  
Francophonie jeunesse de l'Alberta  
Edmonton, Alberta

Christopher McAll  
Professeur  
Université de Montréal

Cédric Michaud  
Centre d'écoute et de référence  
Université du Québec à Montréal

Roger Mikaba  
Conseil des relations interculturelles  
Montréal

Annie Montpetit  
Amnistie internationale  
Blainville

Nadia Morin  
Centre d'écoute et de référence Halte-Ami  
Montréal

Marie-Ève Morisset  
Centre d'écoute et de référence  
Université du Québec à Montréal

Dora Murillo  
Montréal

Aziza Nait Sibaha  
Cosmos Medina  
Maroc

Srivastava Omashanker  
Maison de l'Inde  
Montréal

David Pagé  
Attaché politique d'Alexandre Bourdeau  
Montréal

Ian Parenteau  
Institut du Nouveau-Monde  
Montréal

Georgette Philippe  
Conseil des relations interculturelles  
Montréal

Lou Piensa  
Producteur MC  
Montréal

Marie G. Pierristil  
Cabinet du Maire et du comité exécutif  
Montréal

Pierrot  
Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre  
les peuples  
Malakoff, France

Ekaterina Pogorelov  
Communauté russophone du Québec  
LaSalle

Marie-Eve Proulx  
Table de concertation des Forums jeunesse régionaux  
Conseil permanent de la jeunesse  
Québec

Dilya Rasulova  
Communauté russophone du Québec  
Montréal

Luc Richer  
Motivaction-jeunesse  
Québec

Patricia Rimok  
Conseil des relations interculturelles  
Montréal

François Robert  
Centre de développement pour  
l'exercice de la citoyenneté  
Montréal

Peter Saad  
Église copte orthodoxe St-Marc  
Montréal

Idir Sadou  
CJE Bourassa-Sauvé  
Montréal-Nord

Saïtouli Saroo  
Conseil national des jeunes de France

Sharon Springer  
Black Community Resource Centre  
Montréal

Gaéan Saint-Antoine  
Office Québec Amériques pour la jeunesse

Soufyan Tazi  
Cosmos Medina Maroc  
Maroc

Claude Thibault  
Conseil des relations interculturelles  
Montréal

Gaëtan Thériault  
Centre d'écoute et de référence  
Montréal

Pogerclov Traterina  
Communauté russophone du Québec  
Montréal

Frédéric Tremblay  
Conseil permanent de la jeunesse  
Québec

Thierry Tulasne  
Office franco-québécois pour la jeunesse  
Montréal

Félix Turgeon  
Conseil permanent de la jeunesse  
Montréal

Jean-Marc Urbain  
Agence Québec Wallonie Bruxelles  
pour la jeunesse  
Montréal

Sophie Van Malleghem  
Parlement jeunesse de la  
Communauté française de Belgique  
Rhode-Saint-Yeness , Belgique

Valérie Vekeman  
Centre d'écoute et de référence  
Université du Québec à Montréal

Akos Verboczy  
Forum jeunesse de l'Île de Montréal  
Commission scolaire de Montréal (CSDM)

Mahalia Verna  
Montréal

Shaïna Victor  
Jamaica Association of Montreal  
Montréal

Qunfanj Wang  
Centre d'écoute et de référence  
Montréal

## Les membres du Conseil permanent de la jeunesse mars 2004

**Geneviève Baril**  
St-Boniface-de-Shawinigan

**Youri Chassin**  
Montréal

**Sophie Cunningham**  
Montréal

**François Fréchette**  
Sherbrooke

**Hugo Jolette**  
Témiscaming

**Patrick Kearney**  
Saint-Jérôme

**Patrick Lebel**  
La Tuque

**Claudie Lévesque**  
Baie-Comeau

**Sylvain Lévesque**  
Québec

**Dominic Mailloux**  
Sorel-Tracy

**Suzanne Moore**  
La Sarre

**Marie-Eve Proulx**  
Hull

**Lisa Roy**  
Thetford Mines

**Félix Turgeon**  
Montréal